



LE MOT DU PRESIDENT

En conclusion de mon édito du feuillet de liaison de décembre 2014, en pensant aux beaux jours qui reviendraient nécessairement une fois passées les froidures de l'hiver, je vous invitais, vous incitais même « pour bien profiter de l'apparition des premières journées ensoleillées embaumées des senteurs printanières des fleurs nouvelles », à renouveler sans tarder votre adhésion.

Mars déjà, passées les giboulées, a parsemé la verdure de mille et une violettes, narcisses et pâquerettes. Avril ensuite, de frémissements en éclosions sur les bords des chemins et ruisseaux, de pépiements en gazouillis dans les frondaisons, a définitivement fait jaillir l'éclat du renouveau tant attendu. Le printemps..., la belle saison étaient là, accompagnés de l'envie de nous découvrir du fil que le dicton, en ce mois d'avril, voudrait interdire de nous défaire.

Heureux donc, ceux qui auront mis ma recommandation à profit, puisqu'en temps voulu, dès les premiers soleils, ils auront pu se livrer à leur loisir préféré après avoir reçu la nouvelle carte/licence émise par la Fédération Française de Naturisme.

Que les retardataires se rassurent toutefois, du soleil nous auront encore ! Mais sachant qu'il faut une quinzaine de jours pour obtenir le petit rectangle homérique qui ouvre les portes de nos aspirations à vivre différemment de notre quotidien le temps de nos week-ends et de nos vacances, mieux vaut sûrement nous retourner sans tarder votre formulaire de renouvellement d'adhésion, et ce faisant, nous assurer de votre fidélité au C.S.F.. A ce propos, il est à noter que notre permanence de la rue Victor Massé à Paris n'est plus ouverte le vendredi après-midi. Cela pourrait bien d'ailleurs

annoncer d'autres changements que nous ne manquerons pas de vous signaler pour le cas où ils interviendraient. Tout change, tout bouge, le monde évolue et le mouvement naturiste n'échappe pas à la règle. Est-ce toujours en bien?... Toujours est-il que votre fidélité en l'occurrence nous est précieuse et d'une grande utilité pour réclamer dans ce mouvement la place dont nous estimons qu'elle doit revenir au C.S. France.

Il en est en effet - cela s'est vu récemment - qui voudraient remettre en cause notre raison d'exister en n'hésitant pas à contester certains aspects du Manifeste d'Albert LECOQ, comme notamment l'hygiénisme dont il est vrai qu'il se réclamait à juste titre, mais qui de nos jours, serait devenu un gros mot ?...

Rejoignant totalement Armand JAMIER, notre jeune et nouveau Président de la Fédération, quand il affirme à l'occasion du congrès qui vient de se tenir « vouloir préserver l'homogénéité de toutes les composantes de celle-ci », nous nous garderons d'entamer une polémique. Mais quand même !... Comment ne pas exprimer de l'effarement - voire de l'inquiétude - face à quiconque serait amenés à penser que ce Manifeste serait contestable ou archaïque, alors qu'il est le texte de base qui a permis au naturisme de prendre de l'essor, et donc durant ces sept dernières décennies, à ses nombreux adeptes de pouvoir s'adonner avec bonheur à sa pratique.

Tout change, tout bouge il est vrai, et si quelques mots, quelques tournures de phrases dans ce Manifeste peuvent apparaître à certains d'une autre époque, reste que sur l'essentiel, nous au Club du Soleil France, nous demeurons très attachés à son esprit, notamment quand dans sa conclusion il est fait appel à tous les adeptes de bonne volonté, y compris à la jeunesse, pour qu'ils se joignent à son action dans le but de former, où que cela puisse être sur le territoire, autour de telle ou telle activité en rapport avec la pratique naturiste, de petits groupes - donc des sections nouvelles - appelées au gré de leur évolution à devenir un jour des clubs à pleine capacité juridique.

Qu'est-ce donc qui serait archaïque dans cela ? C'est bien là en tout cas, l'orientation qu'a repris et réaffirmé notre Assemblée Générale réunie le 28 mars dernier à LAVAL dans le département de la Mayenne. Orientation à partir de laquelle nous

demeurons ouvert à toute discussion dans l'espoir qu'il soit redonné au Club du Soleil France les moyens de son action, et donc la place qu'il sollicite, c'est-à-dire celle que lui avait conféré ses créateurs Albert et Christiane LECOQ !

Merci donc de nous soutenir par votre renouvellement d'adhésion, laquelle, cette année encore, vous offrira la possibilité de séjourner à des tarifs préférentiels sur les espaces de nos amis partenaires, conçus pour le loisir, les jeux et sports de plein air, et aussi le repos du corps et de l'esprit. Dit en quelques mots, à tous je souhaite une bonne saison naturiste et de merveilleuses vacances au soleil.

André GARRY

LES NÖTRES

Si l'année 2014 a été marquée pour le Mouvement naturiste par le décès de Christiane LECOQ, dont c'est peu de dire qu'elle était devenue comme son icône ; et si, n'oubliant pas qu'elle avait été sa première Présidente, le C.S. France n'a pas manqué de se joindre aux nombreux hommages qui lui ont été rendus ; il est aussi une autre disparition d'un de nos amis que nous avons été amenés à déplorer en la personne de Michel GIRAUDON qui venait d'accepter de reprendre la présidence du C.S. Berry-Nivernais. Michel était quelqu'un d'éminemment sympathique, chez qui la discrétion le disputait à la simplicité, et l'affabilité à l'esprit de convivialité et de disponibilité. Nous avons toujours apprécié de le rencontrer au gré de nos assemblées générales, ou pour quelques-uns parmi nous, à l'occasion de visites à "La Chaume Nivelles" le terrain où il appréciait de pouvoir retrouver ces amis de club.

A nos amis du C.S. Berry-Nivernais, nous avons bien sûr demandé de croire, avec notre meilleur souvenir, à notre estime affligée dans la triste épreuve qu'ils avaient à traverser.



Le Président André GARRY



APRES LE TRAVAIL... ? LA DETENTE !

Dimanche 29 mars, lendemain de l'Assemblée Générale du Club du Soleil France, son Président André GARRY ayant proposé une visite guidée de LAVAL, sa ville natale, un petit groupe s'est joint à lui dès 9h30. Nous sommes allés principalement du côté de la ville historique que nous avons parcourue pendant près de deux heures trente.

Les explications de notre « guide » pour la circonstance ont été des plus détaillées. En passant des hommes célèbres ayant fait la renommée de cette magnifique ville, tels que le « Douanier Rousseau » et ses peintures naïves, « Ambroise Paré » père de la chirurgie, Alfred Jarry » écrivain ubuesque et « Alain Gerbault » aventurier et navigateur qui fut le premier à avoir fait le tour du monde en solitaire sur un voilier antédiluvien, notre attention fut aussi sollicitée par beaucoup d'autres choses, tels que des sites et édifices comme l'église St. Vénérand et sa grande verrière édifiée dès 1485 et achevée en 1585, la magnifique place de La Trémoille et ses deux châteaux côte à côte, le vieux et le neuf qui dominent ville et rivière, etc...etc....

Enfin le plus simple est de faire le déplacement et de prévoir un week-end pour parcourir cette ville aux confins de la Bretagne et de l'Anjou. Dès votre arrivée dans Laval par la route de Sablé, vous aurez l'impression de rentrer dans une ville du Moyen-Age. Et, pour les adeptes de la rando pédestre et de la « petite reine », 105 kilomètres de pistes aménagées, partagées entre les chemins de halage le long de la rivière « La Mayenne » et les voies ferrées désaffectées dites « voies vertes », vous raviront.

Jean LETELLIER du CS Montagne

ECHOS

56^{ème} Congrès de la Fédération Française de Naturisme à Bélézy.

Le Congrès de la Fédération a eu lieu les 17, 18, 19 avril, au Centre de vacances de Bélézy à Bédoin dans le Vaucluse, sous la Présidence d'Armand JAMIER. Le Club du Soleil France était représenté par : Patrick CHANDEZE, 1^{er} vice-président – Pierre BROCARD, 2^{ème} vice-président et Gérard JEANNOT, trésorier qui représentait aussi le C.S. Montagne. Pendant toute la durée du Congrès, qui comprenait une Assemblée Générale Ordinaire et des ateliers de réflexion sur le thème du naturisme actuel et son avenir, nous sommes restés en liaison avec André, Président du C.S.F. Un Congrès pour tout mouvement ou pour toute association, c'est « la réunion de famille », le moment où chacun se doit de s'exprimer, dans un esprit constructif certes, mais aussi avec conviction. C'est ce que nous avons fait à Bélézy.

En effet, depuis une dizaine d'années, le Club du Soleil France ressent un sentiment de malaise et d'incompréhension à son égard de la part de la Fédération. Il n'est plus reconnu comme entité naturiste à vocation nationale. Par ailleurs, la vente des licences directes (AID ou LID) par la Fédération, le met en difficultés financières et compromet son avenir. Nous avions déjà évoqué ces problèmes face aux trois derniers Présidents de la FFN, et en particulier en novembre 2014 en recevant Armand JAMIER à notre « siège » parisien. Devant le peu de réactivité et d'égard de la part du Bureau de la Fédération face à nos demandes, nous avons décidé lors de l'Assemblée générale du C.S.F. à Laval, le 28 mars dernier, de présenter au Congrès de la Fédération une motion qui a été lue lors de la séance « réponses aux questions écrites ».

A une des questions que présentait cette motion, il a été répondu « que nous ne

pouvions pas prétendre être reconnu en tant qu'entité à vocation nationale, puisque nous n'avions pas d'activité ou démarche « transversale » dans le mouvement naturiste ». Estimant que cette réponse était bien le reflet d'une incompréhension, Pierre notre 2^{ème} vice-président a alors tenté d'argumenter en soulignant « que le Club avait été créé par Albert LECOCQ, et que Christiane en a assuré la présidence à compter de 1972. Il ajoutait que le C.S.F., en continuant à diffuser le Manifeste d'Albert LECOCQ, est un club fort en 2014 de 550 adhérents, dont 480 sont possesseurs de la carte du « CS Tourisme » et présents en région parisienne, mais également sur tout le territoire ».

Des contacts et échanges qui ont pu avoir lieu en dehors des réunions officielles, il est toutefois ressorti que des portes demeuraient ouvertes laissant à penser que la Fédération serait prête à nous aider, et que certains seraient partisans d'une nouvelle entrevue entre son Bureau et le Comité Directeur du C.S.F.. Partant, lors des différents votes sur les documents présentés au Congrès, nous n'avons pas insisté pour que notre motion soit soumise aux voix. Dans l'ébauche du projet d'orientation, constitué à partir des synthèses des « ateliers » qui ont échangé pendant le Congrès, Armand JAMIER a axé l'avenir du Naturisme sur : 1) les nouveaux moyens de communication ; 2) le respect que l'on se doit en s'écoutant ; 3) l'acquisition de l'agrément d'Education populaire ; 4) la prise en compte par la Fédération des différentes composantes du mouvement Naturiste.

De quoi nous satisfaire, notamment quant à ce dernier point, la question étant : qu'en sera-t-il ? Nous savons pertinemment au C.S. France, que nous ne sommes pas dépositaires à titre exclusif de l'histoire du Naturisme mis en place, après la guerre, par Albert LECOCQ. Cependant nous restons attachés à ce que tout naturiste relève d'un club, fut-il le C.S. Tourisme, mais qu'en aucun cas, il n'obtienne une licence en l'achetant par INTERNET à la Fédération. Les temps ont changé, mais nous restons fidèles à la philosophie du Naturisme, imaginée et construite par Albert LECOCQ.

Pierre BROCARD

(Chacun qui voudrait en savoir plus, ou entrer en possession de la totalité de ce compte-rendu, ainsi que du contenu de la motion et du Manifeste, peut contacter Pierre « piermar@orange.fr ».)



Siège Social : CAIRN Boite n°2 – 18, rue Victor Massé 75009 PARIS

Courriel club-soleil-france@orange.fr

Association n° 4799 J.O. 21/03/1945/19/09/1974 Agrément ministériel N° 7021 du 04/03/1990

tél : 01 42 81 50 55 :

Site internet : <http://club-soleil.net>

SEPT JOURS D'HIVER EN AUVERGNE

du 1^{er} au 8 mars 2015
avec les amis du CS Montagne

En ce mois de mars, le Club du Soleil Montagne, et plus précisément notre ami Charlie, nous ont emmenés sur les flancs du Sancy, à mi-chemin entre Besse et La Tour d'Auvergne, au gîte de Chareire. Nous étions dix, les couples logés en chambre, et les célibataires en dortoir. Nous avions une cuisine privative... pour la belote, l'apéro et la tisane, car l'auberge nous a royalement initiés à la gastronomie auvergnate.

Mais le but, c'était le ski de fond, voire les raquettes. La neige était là, abondante, et le soleil a fini par s'imposer.

Le premier jour, nous avons dû ruser avec une pluie intermittente : une petite marche le matin, avec un passage à travers champs et des fortunes diverses, et l'après-midi : du ski au départ du gîte où nous sommes revenus un peu humides... mais l'essentiel était sauf, la semaine au grand air avait bien débuté.

Le mardi et le mercredi, nous avons pris les voitures pour accéder aux sites de « La Stèle » et du lac Pavin, vastes et bien différents, mais tout aussi beaux. Le tout sous un ciel presque clément. Jeudi le soleil arrivait, mais avec lui un violent vent du nord ;

nous l'avons affronté... non sans mal !... sur une piste fermée, ce que nous ignorions.

Le vendredi, nous avons tous chaussé les raquettes pour découvrir, par d'autres chemins, le lac Pavin, et l'après-midi, la chapelle de Vassivière et son magnifique panorama vers les monts du Cantal.

Et ce n'était pas fini : samedi, en skis au départ de Chastreix, nous avons parcouru les vastes étendues du Buron au-dessus de la vallée du Mont d'Or, redescendu à « La Stèle », enchaîné avec les pistes du Bois de la Roche et de Champbourget... et enfin posé les skis, enchantés par cette belle semaine aussi variée que chaleureuse.

Seul regrets, Evelyne a été privée de sortie 3 jours à cause d'une rhinopharyngite, et a fait un peu de tourisme avec Dominique ! Serge a dû

se limiter suite à une blessure ancienne.

Nous tenons tous à remercier Charlie de nous avoir concocté un si beau séjour, des balades variées et bien accessibles, dans un gîte chaleureux... et sous un soleil finalement généreux.

Christian

DES LIEUX ET ESPACES NATURISTES QUE LE C.S.F. RECOMMANDE

Les contrats de partenariats que conclut le C.S. France avec des clubs et centre de vacances amis, relèvent d'une histoire qui remonte au temps où Christiane LECOCCQ en assumait la Présidence, et à partir de la relation privilégiée qu'elle avait avec le C.H.M.de Montalivet à l'origine duquel elle était avec son mari.

Il ne pouvait alors être autrement que les adhérents du C.S.F. soient accueillis de façon préférentielle dans ce lieu mythique du naturisme, ce qui se traduisait par des tarifs de séjour privilégiés.

Depuis, les directions de ces deux entités ont changées, mais cette disposition s'est perpétuée. C'est maintenant une société – la SOCNat – qui gère le C.H.M. Montalivet et avec lui quatre autres centres (village étant désormais l'appellation qu'il convient de donner...).

Fort donc, d'un exemple qui portait ses fruits,

soucieux de faire découvrir à ses adhérents des lieux dont certains qui les ont fréquenté et fortement apprécié, et signalé pour cela avec l'intention de partager leur enthousiasme, le C.S. France a inscrit dans ses orientations l'élargissement du champ de ces partenariats. C'est ainsi qu'il est à même, en plus des villages sous gestions de la SOCNat, à savoir : le **CHM Montalivet** en Gironde – le **Domaine de la Genèze** à Méjannes-le-Clap dans le Gard – **Le Clapotis La Palme** dans l'Aude – **Le Petit Arlane** à Valensole dans les Alpes-de-Haute-Provence – et **Les Aillos** à Caraman dans la Haute-Garonne, de vous recommander des destinations de séjour où vous serez quasi-assuré de trouver un accueil chaleureux et amicale, des activités et des aménagements attrayants, des ambiances tout à la fois festives, reposantes, conviviales, voire même familiales, le tout dans des environnements bucoliques et touristiques ne laissant pas indifférent.

Qui ne voudrait pas par exemple, avoir connu : le camping naturiste "**Pallietier**" à Bourseul dans les Côtes d'Armor -

le **Domaine des Monts de Bussy** à Eymoutiers dans la Haute Vienne – ou bien encore pour goûter à l'authentique ambiance d'un club : deux terrains d'association proches de Paris, l'un vers le nord : "**Air et Soleil**" à Franconville dans le Val-d'Oise ; l'autre vers le sud : "**Les Hespérides**" à Etréchy dans

l'Essonne ; et puis véritablement en province, aux pays des châteaux, des habitations troglodytes, des vignes et de la douceur de vivre : "**le C.S. Touraine**" à Cléré-les-Pins dans l'Indre et Loire. Pour en savoir plus sur les tarifs préférentiels et avantages susceptibles de vous être accordés lorsque vous vous présenterez dans ses endroits munis de votre carte authentifiée « C.S. France », n'hésitez pas à contacter notre siège au 01.42.81.50.55. (les mercredi, jeudi de 10 à 17h, le vendredi de 10 à 14h).

Si vous aussi, qui lirez ces lignes, vous avez séjourné dans un centre ou un club recevant des passagers, et que, ayant posé quelques jalons dans ce sens avec les responsables, vous pensez qu'il mériterait de compléter la liste de nos partenaires, ne manquez surtout pas de nous le signaler (*exemple, voir ci-dessous*). Au nom de tous les amis adhérents du CSF, merci d'avance !



Siège Social : CAIRN Boite n°2 – 18, rue Victor Massé 75009 PARIS

Courriel club-soleil-france@orange.fr

Association n° 4799 J.O. 21/03/1945/19/09/1974 Agrément ministériel N° 7021 du 04/03/1990

tél : 01 42 81 50 55 :

Site internet : <http://club-soleil.net>

L'ASSEMBLEE GENERALE



Au final une motion a été adoptée à l'unanimité pour être présentée au Congrès de la F.F.N. dans le but de solliciter une plus juste reconnaissance.

En clôture de réunion a eu lieu le vote pour le renouvellement du Comité Directeur, lequel se compose désormais

à Christian et Mireille (chrismir77@gmail.com) ont bien voulu nous faire cette communication :

« La Chambre d'Alice »
Alice au pays des merveilles. C'est le thème de cette chambre d'hôte naturiste tenue par Christine et Gilles au cœur du Parc Régional des Volcans d'Auvergne. Nous y avons trouvé une chambre en dehors du monde, enchantée et parfumée, emplie de l'âme d'Alice et de ses amis magiquimaginaires.

de la façon suivante :

Le « Club du Soleil France » a tenu son Assemblée Générale (exercice 2013/2014) le samedi 28 mars à LAVAL, en Mayenne, à la Maison de quartier du Canton Nord-ouest, fief de son Président André GARRY et de la section « Les Naturistes Mayennais du Club du Soleil ». Cette réunion statutaire, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, est censée rassembler, avec les membres du Comité Directeur les présidents des entités adhérentes (ou leurs représentants délégués), de même que les membres du Collège d'Honneur, aussi tout adhérent en ayant fait la demande qui assiste alors en auditeur libre et éventuellement avec voix consultative.

La matinée et une partie de l'après-midi a vu se dérouler l'ordre du jour, très chargés comme souvent avec la présentation des rapports d'activité et financiers, aussi moral et d'orientation, ce dernier étant à l'évidence celui qui, tenu compte du contexte difficile dans lequel doit évoluer actuellement le C.S.F., a suscité le plus d'échanges et de discussions, mais toujours dans un esprit amical et constructif.

Président : André GARRY – **Vice-présidents** : Patrick CHANDEZE et Pierre BROCARD – **Trésorier** : Gérard JEANNOT- **Trésorière adjointe** : Denise NOËL – **Secrétaire** : Bernard SHAFF – **Secrétaire adjoint** : Jean LETELLIER - membre : Jacques L'YVONNET.

A l'issue des travaux, la section « Les Naturistes Mayennais du Club du Soleil » a offert à tous "le verre de l'amitié" ainsi qu'un superbe et succulent gâteau d'anniversaire pour leur vingtième année d'existence. Puis ce fut le retour pour certains, et une prolongation de 24 heures pour d'autres qui avaient choisis de répondre à l'invitation d'une visite du « Vieux-Laval » le lendemain aux aurores..., enfin presque !

Christine et Gilles sont de vrais naturistes, des vrais de vrais. Calmes, gais et souriants. Des êtres d'exception qui vous ouvrent leurs portes de leur maison et de leur jardin en pleine nudité. Vous y entrez et vous y êtes bien ! Blottie à flan de volcan, la chambre d'Alice offre tout le confort professionnel d'un séjour comme on en rêve ; un prix modique pour une prestation haut de gamme.

A découvrir et à faire partager. Un vrai bonheur ! (Contact : Christine et Gilles - www.lachambredalice.fr)



Jean LETELLIER / André GARRY

LES VACANCES

ARRIVENT A GRAND PAS.

PENSEZ A PRENDRE VOS

LICENCES SI CE N'EST PAS

DEJA FAIT !!!!!!!!!!!!!!!



Siège Social : CAIRN Boite n°2 – 18, rue Victor Massé 75009 PARIS

Courriel club-soleil-france@orange.fr

Association n° 4799 J.O. 21/03/1945/19/09/1974 Agrément ministériel N° 7021 du 04/03/1990

tél : 01 42 81 50 55 :

Site internet : <http://club-soleil.net>